

L'avion contribue au réchauffement climatique : Organiser la sobriété c'est Pérenniser son usAge pour Demain ! Amsterdam l'a bien compris.

Nous apprenions avec envie le plafonnement du nombre de vols à l'aéroport d'Amsterdam – Schiphol, le principal aéroport international du pays et l'un des plus fréquentés d'Europe (avec celui de Londres Heathrow et l'aéroport Charles de Gaulle à Paris).

Le gouvernement néerlandais, actionnaire majoritaire du site, en a décidé ainsi. Non seulement, dit-il, pour réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂), mais aussi plus largement celles de vapeur d'eau ou d'oxyde d'azote, deux autres gaz à effet de serre dont l'impact est parfois négligé alors qu'il contribuerait autant, si ce n'est plus que le seul CO₂.

Cette décision unique, d'une grande importance, montre qu'un gouvernement peut décider que la bataille pour rester dans les accords de Paris peut et doit se faire en actionnant le levier de sobriété.

Cette action a plusieurs co-bénéfices :

- Diminuer les nuisances directes de l'aviation (pollutions sonores et atmosphériques)
- Diminuer les nuisances courts, moyens et long terme sur le réchauffement de la planète
- Forcer l'industrie à s'adapter en évoluant avec un trafic maximum (cela est possible selon SAFRAN qui, lors des Assises de l'Aviation en 2021, avait appelé de ses vœux à un cadre réglementaire clair dans lequel les entreprises du secteur seraient capables d'évoluer)
- Permettre la pérennisation du transport aérien qui sans cela court à sa perte tant les investisseurs, comme Natixis, ou les assureurs, comme AXA, se détournent lentement mais sûrement des projets qui ne répondent pas à des critères environnementaux strictes.

En trouvant un point d'équilibre, le gouvernement néerlandais et les entreprises associées sont ainsi les pionniers des nouveaux modèles économiques que nous défendons. Même si la limitation des vols ne va peut-être pas assez loin, nous nous réjouissons de cette décision qui permet de réduire les émissions globales à peu de frais et envoie un message clair. **Il est nécessaire aussi que ces limitations concernent tous les aéroports, afin d'éviter le report du trafic sur des aéroports secondaires moins contraints.**

L'aéroport de Toulouse – Blagnac au cœur de la capitale de l'aéronautique, celui d'Orly, de CDG, du Bourget, de Bordeaux et les autres devraient suivre l'exemple et **afficher leurs responsabilités pour maintenir leurs services et le devenir de la planète**. L'un de va pas sans l'autre, comme l'a si bien dit AXA : « Je ne sais pas assurer un monde à +4°C ». Qui imagine des avions voler sans assurance ? Ce serait une erreur terrible, pour l'avenir de notre industrie de ne réagir que devant l'accumulation de victimes dues aux catastrophes liées au réchauffement climatique.

En ce sens, le slogan publicitaire de Toulouse Blagnac « Cet été vous ne resterez pas les pieds sur terre » vient du siècle dernier. Il serait temps que les équipes marketing se renouvellent !

A l'urgence climatique s'ajoute les désorganisations dans les aéroports qui sont le symptôme d'une crise profonde de notre industrie suite à de très mauvais choix réalisés pendant la pandémie qui, malgré les aides massives des états, a conduit à une perte de compétences. **Il s'agit maintenant de faire sortir l'aviation d'une course aux profits de courts termes qui la condamne sur le long terme.**
Planifions l'Aéronautique pour Demain !